L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 14 NOVEMBRE, 1860.

G. F. WEISSE, E. DUFOUR, E. DUVERGER, G. HARBY } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
MERCREDI MATIN, 14 NOVEMBRE.

Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par C. E. Portell, [illegible], Ste-Anne—Meubles.

Par E. B. Sykes, 45, Magasin—Vins, raisins, Beaume, figues et boîtes (cargaison venant de Malaga).—Aussi, à 10 heures, au présent No 49, Bas District—Hareng de Hollande.

Par G. Lesemont, Blache & Co, 49, Chartres—Chaussures, habillements d'hiver, marchandises sèches.

Par B. Turpin, au magasin No 6 de la Bourse, rue Toulouse—Vins, liqueurs, huiles, whisky, rum, etc.—Aussi, à midi, sur la Levée, en face de la rue des Ursulines—Limons.

Par Placide J. Spear, à 10 heures et demie, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 16—Meubles neufs en noyer noir.

Par D. E. Morphy, coin Gravier et Rue Levée—Fromage d'Allemagne.—Aussi, à 10 heures, sur la Levée, au pied de la rue Girod—Coton.—A la même heure, au pied de la rue de la Douane—Foin.—A 11 heures, sur la Levée, au pied de la rue Girod—Whisky; au pied de la rue Lafayette—Avoine en gerbes.

L'entrevue de Varsovie

—DE LA PRESSE ANGLAISE.

Les nouvelles que nous a apportées hier le télégraphe sur ce qui s'est passé à Varsovie entre les trois souverains de Russie, de Prusse et d'Autriche, ne peuvent encore être considérées que comme de simples rumeurs, ou des conjectures de correspondants. Ce ne sera peut-être que beaucoup plus tard qu'il nous sera permis d'apprécier la portée de cette conférence. Bien que le czar ait écrit à Napoléon III que cette entrevue ne couvrait rien d'hostile à la France, celui-ci connaît trop le peu de valeur des protestations de ce genre pour s'endormir dans une sécurité trompeuse. Il arme en prévision d'une guerre prochaine et il cherche à se ménager l'appui de l'Angleterre. S'il est vrai, comme un télégramme l'a annoncé, que M. de Persigny doive remplacer M. de Thouvenel aux affaires étrangères, c'est un signe infaillible que l'alliance anglo-française va être de nouveau resserrée. La France et l'Angleterre unies peuvent tenir tête à l'Europe entière, et on ne formera même pas une coalition contre elles. Mais il s'agit de savoir jusqu'à quel point la France peut compter sur sa voisine d'Outre-Manche, et c'est ce doute qui explique la prudence avec laquelle le cabinet des Tuileries évite de se compromettre dans la question italienne.

Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits des articles publiés par les principaux journaux de Londres à la veille de l'ouverture de la conférence. Ils donnent une idée du courant de l'opinion publique dans ce pays.

Le *Daily News* ne cache pas ses sympathies pour la cause italienne. Il considère Venise comme indispensable à l'unité de l'Italie, mais il ne lui plairait pas de la voir affranchie uniquement par la France. Voici comment il s'exprime:

"En ce moment, de Berlin, Vienne et Saint-Pétersbourg, rois et empereurs, après avoir eu longtemps de l'éloignement les uns pour les autres, viennent se serrer la main et comploter contre l'ordre et la liberté de l'Italie. Nous ne pouvons pas demeurer indifférents à ce spectacle. Les cours continentales voudraient naturellement rattacher leurs espérances à la politique du gouvernement anglais, et, il faut le dire, les réticences habituelles de notre diplomatie prêtent un peu. Aussi le public anglais est-il désireux de savoir où nous en sommes vis-à-vis de l'Autriche du vis-à-vis de l'Italie.

"Le gouvernement russe vient d'adopter la résolution que l'on avait présentée, consistant à rompre ses relations diplomatiques avec la cour de Turin. Il importe dans ces conjonctures que la politique européenne ou plutôt italienne de l'Angleterre soit décisive et manifeste. Nous sommes charmés d'apprendre que le résultat de l'entrevue de Coblentz a été de rendre plus cordiales les relations entre l'Angleterre et la Prusse. Mais si l'on inférait de là que l'Angleterre est entrée en arrangement avec les puissances du Nord et qu'elle s'est montrée disposée à ne réunir à elles contre l'Italie, on se méprend étrangement sur les faits.

"Lord John Russell n'a jamais dit ni voulu dire que les intérêts de l'Angleterre dans l'Adriatique exigent que l'Autriche garde Venise à perpétuité. Il est notoire que le gouvernement admet une opinion toute contraire. Venise est nécessaire à l'Italie. Venise doit être un jour complètement italienne. Mais si une guerre était entreprise par l'Italie prématurément, et si le Piémont était forcé de se jeter avec une fois dans les bras de la France, il pourrait à être pas de l'intérêt de l'Angleterre qu'une flotte française occupât Venise aussi longtemps qu'une armée française a tout à l'heure occupé la Lombardie.

"Il est digne d'un ministère anglais de prévoir par ses conseils une telle éventualité. Jusqu'ici, nous n'avons pas frappé ni prêché de frapper un coup pour la liberté italienne, et certainement nous n'aurons pas la stupidité de maintenir le despotisme autrichien, pas même pour la satisfaction de faire aux Coburgs ou de faire pièce aux Bonaparte."

Dans le *Times* nous trouvons la tirade suivante contre la formation d'une nouvelle Sainte-Alliance et la prétention impertinente que paraîtraient avoir les trois souverains réunis à Varsovie d'imposer des programmes à l'Europe.

"Que veut faire ces trois souverains-là, sans concert préalable, dans l'opinion des rois? Quoiqu'ils paraissent être au dehors qu'ils veuillent réparer les dommages que tous les tyrans de l'Europe s'imaginent avoir endurés. Le pape, muté sans doute, implore timidement que le patriarche de l'Eglise grecque et le régent d'un royaume protestant et constitutionnel voudront forcer les catholiques rebelles à souffrir la primauté temporelle à la tête de l'Eglise. Le roi de Naples, enfin n'est pas douteux non plus, espère que l'on va former une Sainte-Alliance dont le but sera sa restauration.

"L'empereur d'Autriche évidemment compte sur une ligue offensive et défensive pour le mettre en état de revenir à l'ancien régime, de maintenir le concordat, asservir la Hongrie et lui donner l'opportunité de supprimer en semblant de parlement qui fait preuve aujourd'hui d'un si étrange esprit d'indépendance. Beaucoup d'autres intérêts froissés comptent aussi sur Varsovie. La Suisse elle-même se tourne vers les puissances absolues, et suivant le *Journal de Genève*, attend un nouvel examen de la question de la Savoie et compte sur ce tribunal européen du droit garantie.

"Le haut parti monarchique en Europe a confiance "qu'un programme pour le congrès futur sur les affaires d'Italie sera examiné et soumis ensuite à l'approbation de l'Angleterre et de la France." Tous ceux qui n'aiment point les événements en train de s'accomplir voient dans la conférence une réunion qui parlera avec la voix de l'autorité et dira à la révolution italienne: "Disparais et laisse libres des contrées que tes flots viennent de couvrir." Toutes ces attentes seront déçues. Le temps est passé où les trois puissances pouvaient faire la loi à l'Europe. Le temps est passé où elles seraient osé l'essayer. Elle est loin cette unité de projets qui existait lorsque les vastes plaines de la Pologne s'étendaient devant ces puissances comme une proie facile à saisir.

"Si la Russie est mécontente de n'avoir pas vu se réaliser les promesses sur lesquelles des *paroles écrites* lui donnaient le droit de compter, l'Autriche et la Prusse peuvent fort bien n'avoir pas trop de confiance dans une brouille où la réconciliation n'est pas absolument impossible. Si l'Autriche a la romantique espérance de venger Solferino, elle doit craindre des événements qui pourraient faire partie de la succession du *malade*, et si la Prusse redoute certains projets supposés contre les provinces rhénanes, elle doit craindre aussi la jalousie de l'Autriche.

"Il n'y a pas assez de confiance réciproque pour qu'une confédération se forme, et l'on laisserait déjà que le prince régent s'est engagé à ne prendre aucun engagement qui lie la Prusse. Les maîtres d'un million et demi de baïonnettes ont le droit de parler et peuvent se faire avec quelque efficacité, mais ils n'ont pas le pouvoir de commander, et ce serait de leur part commettre une grave injure contre l'opinion nationale en Europe que d'essayer de le faire. Faire des programmes que l'on présenterait ensuite à l'acceptation du reste de l'Europe, ce serait là une impertinence qui ne manquerait point de blesser le sentiment général en Europe, et nous ne pouvons concevoir qu'il soit question de rien de semblable.

"Les souverains assemblés voudront sans doute s'entendre pour adopter une marche commune dans le cas de certains événements affectant leurs intérêts communs. La complaisance d'une telle entente mécontenterait l'Italie toutefois n'ayant nulle peine à la paix et la tranquillité du monde, mais ils ne doivent pas aller plus loin, en d'autres ne régnera pas longtemps, même à Varsovie."

Enfin le journal *The Press*, organe habituel de M. Disraeli et du parti tory, dément la nouvelle d'une entente complète entre la France et l'Angleterre sur les grandes questions du jour. C'est en tête de son colonne qu'il publie la note suivante:

"Plusieurs journaux de ce pays et du continent annoncent qu'une entente parfaite sur les questions actuelles de politique étrangère, s'est établie entre les gouvernements de la Grande-Bretagne et de la France; nous croyons devoir déclarer qu'il résulte de nos informations une conclusion différente.

"Nous espérons, il est vrai, que les entrevues du baron de Schleinitz et de lord John Russell ont dissipé les sentiments d'irritation produits par les acerbes et imprudentes dépêches du ministre anglais l'année dernière: mais des points de divergence aussi graves existent encore entre les deux gouvernements, non-seulement par rapport à la question italienne, mais aussi en ce qui regarde la politique générale à suivre par les grandes puissances dans les perturbations qui semblent menacer l'avenir de l'Europe."

MISSOURI.—Le *St-Louis Republican* du 10, contient les retours d'élection de 58 comtés; quelques-uns sont incomplets. En voici le résultat: Douglas, 34,178; Bell, 34,899; Breckinridge, 14,946; Lincoln, 13,626. Il reste plus de 50 comtés à connaître. Ce sont en général des comtés qui donnent des majorités démocratiques.

LE VOTE DES VILLES DU SUD.—Voici le vote des principales villes de la Virginie:

	Bell	Doug.	Breck.	Lincoln
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible] des grandes villes du Sud ont donné [illegible] à Bell ou à Douglas—Louisville, [illegible], Nouvelle-Orléans, Nashville à [illegible] Mobile à Douglas. Parmi les grandes villes Breckinridge n'a eu que Baltimore, celle [illegible] à peine de moins compter.

TRANSPORT DE MAGASIN.—Mme Médus, [illegible] transporté son magasin de la rue Bourbon [illegible] rue Royale No 87. Voir l'annonce.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles de Washington.

Washington, 12 novembre.—L'administration ni les grands meneurs politiques ne manifestent l'intention d'intervenir dans le mouvement actuel de la séparation, à moins que ce ne soit dans un esprit amical.

Il est probable que le Président lancera bientôt une proclamation, parce que l'élection des délégués à la convention de la Caroline du Sud aura lieu plutôt qu'on ne pensait. Les propriétés immobilières ont considérablement baissé de valeur par la crainte où l'on est de voir changer le siége du gouvernement.

On parle de MM. Corwin, Ewing, Vinton, de l'Ohio, Graham, Badger, de la Caroline du Nord, et d'autres personnages comme membres du futur cabinet de Lincoln.

Suivant une rumeur qui n'a pas été confirmée, la déclaration d'indépendance de la Caroline du Sud aurait été présentée au Président aujourd'hui.

Caroline du Sud.

Columbia, 12 novembre.—On a passé aujourd'hui à une seconde lecture un bill présenté au Sénat pour suspendre les paiements en espèces. A la Chambre on a passé dans le même but un bill qui a été envoyé au Sénat pour obtenir son concours.

Convention du Mississippi.

Jackson, 13 novembre.—Le gouverneur Pettus a lancé une proclamation par laquelle il convoque pour le 26 courant la Législature du Mississippi, afin qu'elle avise aux mesures nécessaires à la sécurité et à la protection des existences, des libertés et des propriétés des habitants de l'Etat d'une façon plus sûre qu'il n'est permis de l'attendre des républicains.

Dépréciation des billets de banque.

Nashville, 13 novembre.—Les courtiers ne paient ici les billets de banque de la Caroline du Sud et du Mississippi qu'à un escompte de cinq pour cent.

Immense meeting à Charleston.

Discours du juge McGrath et autres.

ENTHOUSIASME FANATIQUE.

Le pavillon Palmetto déployé.

Charleston, 13 nov.—Le meeting d'hier soir pour l'appui à la formation d'une convention était le plus nombreux et le plus enthousiaste qu'on ait jamais vu dans la ville. Les galeries étaient garnies de dames.

Le juge McGrath ainsi que plusieurs autres messieurs ont prononcé des discours éloquents. Un orateur ayant déclaré l'Union dissoute, un enthousiasme frénétique s'est emparé de l'assemblée.

Dans différents autres meetings, plusieurs négociants éminents ont déclaré qu'ils étaient prêts à sacrifier tout ce qu'ils possèdent pour maintenir l'honneur de la Caroline du Sud. Personne dans cet Etat ne doute de la désunion.

Le bureau du *Courrier* a arboré le pavillon Palmetto avec l'inscription: "La Caroline du Sud marche, d'autres Etats la suivront"; sur le revers il y a une étoile avec ces mots: "Place pour d'autres."

Allocation de fonds pour l'armement de l'Etat.

Les banques de Charleston ont toutes accepté de faire un prêt de 400,000 piastres pour l'armement de l'Etat.

Démission du Sénateur Hammond.

Il est confirmé que M. Hammond a donné sa démission de sénateur.

Convention militaire en Georgie.

Milledgeville, 13 novembre.—La convention militaire de la Georgie s'est assemblée hier. Une foule immense y assistait.

Des résolutions ont été passées en faveur de la désunion. Le gouverneur Brown a prononcé un discours énergique dans lequel il proclame le droit de désunion et fait un devoir aux Etats du Sud de s'entr'aider.

Législature de la Caroline du Sud.

Columbia, 13 novembre.—Le bill de la convention a été lu une troisième fois dans la chambre des représentants, et a passé à l'unanimité.

Les résolutions suivantes ont été adoptées:

Résolu qu'un comité militaire préparera, pendant la suspension, un plan d'armement pour l'Etat.

Résolu qu'un comité de finances prendra les instructions nécessaires pour subvenir aux besoins pécuniaires.

La résolution autorisant le comité militaire à s'enquérir des moyens de défendre plusieurs points exposés de la côte, a été rejetée.

Mouvements de la Virginie.

New-York, 13 novembre.—Le correspondant de Washington du *N.-York Times* dit que plusieurs citoyens éminents de la Virginie qui se trouvent à Washington, ont déclaré que la Virginie désirait être la médiatrice entre les Etats divisés, lorsque la Caroline du Sud aurait accompli sa scission basée sur ce qu'aucun président ne doit être élu sans qu'il ait obtenu la majorité des votes de l'Union, et qu'il ne se passera aucune loi sans la majorité des représentants des deux sections.

Le correspondant du *World* dit que plusieurs membres du Congrès, de la Virginie, ont représenté leur Etat comme disposé à se soumettre à l'élection de Lincoln.

Dernières nouvelles de Washington.

Washington, 13 nov.—Le bruit court que l'attorney-général Black et le secrétaire de la guerre Floyd, ont informé le Président qu'ils donneraient leur démission s'il maintient les lois fédérales dans le cas de nullification faite par aucun Etat.

Le journal *States* est devenu indépendant et opposé à la désunion.

Arsenal de Fayetteville, N. C.

Washington, 13 nov.—Une compagnie d'artillerie des E. U. est partie pour Fayetteville, Caroline du Nord, pour y protéger l'arsenal.

Grand meeting à Jackson, Miss.—L'action du Gouverneur du Sud approuvée.—Discours du Gouverneur Pettus, du sénateur Brown et autres.

Jackson, Miss., 13 nov.—Un immense meeting des citoyens de tous les partis s'est assemblé ce soir. Des résolutions ont passé à l'unanimité déclarant la résolution de résister à l'administration de Lincoln et endossant l'action de la Caroline du Sud. Le peuple était entièrement uni sur ces questions.

Des discours ont été prononcés par MM. Anderson, Brown, Gholson, Barksdale, Pettus, Harris, Yerger et le général Freeman.

Un grand enthousiasme régnait et le meeting s'est séparé au milieu de bruyantes acclamations.

Convention commerciale du Sud.

Atlanta, Géo, 13 nov.—La convention commerciale du Sud ne s'est pas réunie hier, parce qu'il n'y avait pas de délégués.

Actes de la législature de la Georgie.

Milledgeville, 13 nov.—Il a été voté unanimement à la Chambre, une appropriation d'un million de piastres pour l'armement et l'équipement de la Georgie.

Il règne peu d'émotion à l'égard de l'état actuel des affaires politiques.

La Législature de la Caroline du Sud ajournée sine die.

Columbia, 13 nov.—La session extra de la législature de la Caroline du Sud s'est ajournée *sine die* ce matin à 11 heures.

Dernières Nouvelles du Nouveau Mexique.

Arrivée de la malle de Santa-Fé.

Independence, 13 nov.—La malle du Nouveau Mexique est arrivée ici avec des dates de Santa-Fé jusqu'au 26 dernier. Les affaires sont généralement lourdes. Il n'y a aucune nouvelle importante des plaines.

L'élection présidentielle.

Le Missouri est encore douteux.

St-Louis, 13 nov.—Les retours des comtés sont incomplets; il est douteux si cet Etat a voté en faveur de Bell ou de Douglas.

Breckinridge a emporté la Virginie.

Richmond, 13 nov.—Nous avons en main les retours de presque tous les comtés de l'Etat. La majorité de Breckinridge est d'environ 1000 voix.

Saisie d'un navire suspecté de faire la traite.

New-York, 13 nov.—La goëlette *Wm T. Coggswell*, a été saisie aujourd'hui comme suspecte d'appareiller pour faire la traite.

Arrivée du Kangaroo à New-York.

New-York, 13 nov.—Le steamship à hélice *Kangaroo*, capitaine Brooks, parti de Liverpool mercredi, 31 octobre, et de Queenstown le 1er courant, est entré dans son dock aujourd'hui.

Ses nouvelles ont été anticipées par le *North-American* à Québec avec des nouvelles d'un jour plus récentes.

NOUVELLES D'EUROPE

De deux jours plus récentes.

Arrivée du steamer Canada.

Halifax, 13 nov.—Le steamship de la ligne Cunard, *Canada*, capitaine Lang, est entré dans le port aujourd'hui. Il a quitté Liverpool le 3 et Queenstown le 4 au soir.

Le *North Briton* n'a éprouvé aucune avarie dans son échouage près de Bally-Castle.

Nouvelles politiques d'Europe.

Sir Wm Denison a été nommé gouverneur de Madras.

Lord John Russell, dans sa dépêche au ministre anglais à Turin, justifie l'intervention du roi de Sardaigne dans les affaires de Naples.

On pense que la prévention de la France contre le blocus de Gaëte par mer, avait simplement pour but de faciliter la fuite du roi de Naples et de prévenir des complications, dans le cas où il serait fait prisonnier.

Suivant des rapports napolitains, le général Cialdini a été battu à Garigliano; ses pertes sont de 2,000 hommes tués et blessés. Des dépêches de Turin nient cette défaite.

La ville de Capoue a été attaquée par les Garibaldiens le 1er, et a capitulé le 2.

Les troupes royalistes sont sorties avec les honneurs de la guerre et retournent à Naples.

La nouvelle de la capitulation de Capoue, a causé à Naples un contentement général, et le soir la ville a été brillamment illuminée. On s'attend à ce que Gaëte sera bientôt attaqué.

Aux dernières nouvelles, Victor-Emmanuel avait passé le Garigliano sur sa route vers Naples.

On dit que la Turquie est sur le point de négocier un emprunt à Paris, de 15 millions de livres, à 53 1/2. On parlait également d'un emprunt national forcé.

Marché au coton du Havre.—3 novembre.—Une hausse de 3 fr. à 4 fr. a eu lieu sur le coton, durant la semaine dernière. Le coton d'Orléans, très-ordinaire, a clos à 92 fr. L'approvisionnement dans le port du Hâvre est porté à 122,000 balles. Le marché a clos dans un moment où les transactions étaient excessivement actives.

Dernières dates de Liverpool, par voie télégraphique.—4 novembre.—Les ventes de coton qui ont eu lieu hier se sont élevées à 20,000 balles. Le marché était en grand mouvement à la clôture, et une hausse de 1/8 à 1/4 d a eu lieu sur les cours officiels. Le marché n'est pas pourvu, et il y a grande agitation.

Marché de New-York.

New-York, 13 novembre.—Le change sur Sterling a de nouveau éprouvé une baisse. On a vendu hier £70,000 de traites de banquiers à 107 1/4 à 107 1/2. Le change sur la France est en baisse. On a expédié hier et aujourd'hui plus d'un demi-million en or pour acheter du change.

Toutes les valeurs et actions sont généralement déprimées, et les affaires sont généralement calmes. L'argent est plus difficile à obtenir, mais on [illegible].

THÉATRE DE L'OPERA.—Demain, seconde représentation du *Trovatore*, par les mêmes artistes qui ont fait le succès de lundi. Inutile de rien ajouter sur cet opéra et sur ses éminents interprètes; ceux qui n'ont pas assisté à la première représentation et qui iront demain soir, reconnaîtront la vérité que les bruits élogieux qui leur sont parvenus, n'étaient véritablement flatteurs que parce qu'ils étaient l'expression exacte de la vérité.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.—M. A. BALU, 50, rue de Chartres, a rouvert pour son compte l'ancienne librairie PAYA, et invite le public à venir examiner son assortiment. Il a reçu plusieurs caisses d'excellents ouvrages dans tous les genres dont il a terminé hier le déballage: ces volumes sont signés des noms les plus illustres de la littérature contemporaine.

La maison Balu a aussi un choix de parfumeries fines sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention des dames. Dans son stock figurent aussi les articles d'albâtre si recherchés en ce moment.

FOURNITURES DE BUREAU.—Un des assortiments de fournitures de bureau les plus complets et les plus variés que l'on puisse voir, est assurément celui de M. T. FITZWILLIAM, 70, rue du Camp. Son papier, ses plumes, ses crayons, ses blancs, ses billets gravés ou lithographiés sont tous de qualité supérieure et se recommandent en outre aux acheteurs par le bon marché auquel ils sont vendus. Voir aux annonces.

CHANGEMENT D'OFFICE.—A partir de ce jour, l'office de M. Léon Laugrin, avocat, est transféré au No 20 de la rue de Chartres, dans le bureau de M. Magne.

RIXE ÉLECTORALE.—On lit dans la *Revue de l'Ouest*:

Mardi après-midi une rixe violente a eu lieu à Illinoistown entre des républicains et des démocrates à propos de l'élection. Les combattants ont joué avec énergie du couteau et du pistolet. Plusieurs personnes ont été grièvement blessées. On cite entre autres un nommé John Delivan, qui a reçu un coup de canne à épée dans les reins. L'arme s'étant brisée, la pointe est restée dans le corps du blessé. Deliver est dans un état des plus critiques et on désespère de le sauver.

CHRONIQUE LOCALE.

Conseil des ville—*Inutile de bloquer les rues avec des fonds.—La discussion de Fink Fund terminée.—Grand triomphe de la Banque de l'Etat de la Louisiane.—Election de directeurs d'écoles et d'un secrétaire.—Pétition remarquable.*

Sept membres du Conseil des Aldermen étaient réunis hier soir sous la présidence de M. Rizan.

L'alderman Marmouin présenté une résolution enjoignant au voyer de commencer le nouveau travail de pavage dans le district à la fois afin de rendre, la circulation plus facile dans les rues en voie de réparation.

Il a été voté une allocation de 25 c. par jour pour les aliénés de l'Asile ainsi que des gages mensuels de 600 pour l'assistant médecin.

La discussion sur le dépôt de Fink fund s'est enfin terminée et la Banque de l'Etat de la Louisiane a été choisi: pour y déposer les fonds.

MM. de Armas et Frank A. Bartlett ont été nommés directeurs des écoles du Second District, en remplacement de M. Duprat, décédé, et de M. Morel, démissionnaire. M. Mahony a été nommé directeur des écoles du Troisième District, en remplacement de M. Cyprien Dufour, démissionnaire.

M. John E. Holland a été élu secrétaire à la place de M. A. Hopkins, décédé.

On a lu une pétition de M. Bellerdick, dans laquelle il dit qu'une enseigne a été commise à son préjudice dans le dernier [illegible] au Fish Fund, [illegible] [illegible] comme de 2,800 [illegible], appartenant à cette institution lui ayant été vendu en 1856, sa maison, 136, rue Etats, il offre en remboursement ses propriétés, évaluées à $25,000, à la condition qu'il ne sera pas criminellement poursuivi. Cette pétition, avec son affidavit de vol, ont été envoyés devant le comité de finance.

Première Cour.—Benjamin F. Sidy, accusé d'avoir volé une quantité de coton, a été déclaré coupable d'escroquerie.

Le jury a prononcé l'acquittement de Jean Augé, accusé d'assaut et batterie.

John A. Manwaring s'est reconnu coupable de vol de 90 fr. Le tribunal l'a condamné à cinq ans de prison.

Miles Lilly et John Macdonald ont été condamnés à six mois de prison pour larcin.

L'attorney du District n'a pas trouvé lieu à poursuivre Arthur Dahlett, Joseph Costaquet et Geo. Towns, accusés d'assaut et batterie.

Albert Reich, accusé d'obtention d'argent à l'aide de faux prétextes; John Nicolas, d'assaut à un officier de police; Nina Smith, de larcin et Geo. Bishop de bris de paix, ont été mis en liberté à la demande de l'attorney du District.

Entre nouvelles.—M. Frank Grace, qui avait rudoyé un inspecteur municipal, fut conduit devant le Recorder Kenney et comparu hier devant ce magistrat et a été condamné à vingt-quatre heures de prison pour avoir manqué de respect à la Cour.

On pensait que les défenseurs de M. Grace demandaient un writ d'*habeas corpus*, mais il n'en a rien été. M. Grace n'avait cependant été que d'après les ordres de ses supérieurs.

Recorder du Second District.—Le Recorder Solomon a reçu hier la démission du Recorder Stith.

D. J. Johnson a été arrêté accusé d'avoir tué Enoch Hanna, le 23 septembre, à l'encoignure des rues de Lafayette et de Tchoupitoulas. Le prisonnier a été [illegible] pour examen devant le Recorder Soloman.

Pat. Brennan a été arrêté accusé, par M. Malone, de lui avoir donné un coup de [illegible].

Adam Hoffman a été envoyé au workhouse pour trois mois, comme vagabond.

Vol.—Des voleurs se sont introduits, dans la nuit de lundi à mardi, chez Mary Thompson, à l'angle des rues St-Louis et Rampart, et y ont volé une très grande quantité de linge.

La police ne les a point encore découverts.

Mort.—Des officiers de police recueillirent dans le courant de la semaine dernière, dans un café de la rue du Canal un Allemand qu'ils firent transporter à l'hôpital. C'était un jeune homme de 20 ans, à la barbe blonde et à l'air distingué, il était atteint d'une maladie nerveuse sans vie apparente. Personne ne savait son nom.

Le lieutenant de police allé aux renseignements. Il apprit que Pimonté c'était un des hommes d'équipage du bateau à vapeur Dubuque, qu'on nommait Philip Power et lui avaient été volés dans ce café par James Emery, autre homme d'équipage. Jacques arrêta Philip Power, Frank Klapp et Thomas Frycock comme témoins. Dans l'intervalle Power était mort.

M. Beach a fait l'enquête hier. Les témoins ont déclaré que Power n'avait été frappé par Emery, mais ils n'ont pu dire si les coups pouvaient causer sa mort, et n'ont rien trouvé sur le défunt. Le coroner a [illegible] conséquemment envoyer le crime en liberté d'Emery.

Funérailles.—Les funérailles de Joseph Cornil, ci-devant maréchal-assistant de la nouvelle Société Louisiane de la Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane, ont eu lieu hier après-midi.

Le cortège était imposant. Les deux sociétés y étaient représentées.

LES CHARTES OCTROYEES PAR L'EMPEREUR D'AUTRICHE.—La *Gazette de Vienne* vient de publier une série de documents intitulés *patentes impériales* et qui traitent de la réorganisation des diverses provinces de l'empire. En tête de ces pièces se trouve le manifeste suivant:

MANIFESTE IMPERIAL.

A MES PEUPLES.

"Lorsque je montai sur le trône de mes ancêtres, la monarchie était en proie à de violentes secousses.

"Après une lutte extrêmement douloureuse pour mon sentiment patriotique, surgit dans mes domaines ce qui se prolongea dans les pays fortement ébranlés du continent européen, le système impérieux d'une concentration plus étroite du pouvoir gouvernemental. L'ordre public et la sécurité du plus grand nombre des habitants paisibles de la monarchie exigeaient cette mesure, les passions excitées et les tristes souvenirs du passé le plus voisin rendaient impossible le libre mouvement des éléments naguère encore hostiles.

"J'ai voulu prendre connaissance des vœux et des besoins des divers pays de la monarchie, et j'ai fondé et convoqué en conséquence mon conseil de l'empire renforcé en vertu de ma patente du 5 mars de cette année.

"En considération des propositions que ce conseil m'a soumises, j'ai résolu de rendre et de publier aujourd'hui un rescrit relativement à l'organisation politique de la monarchie, aux droits et à la situation des royaumes et des pays en particulier, au même temps qu'à la garantie, au règlement et à la représentation politique de la monarchie entière.

"Je remplis mon devoir de souverain, en rattachant de cette manière les souvenirs, les vœux et les prétentions légitimes de mes peuples aux besoins réels de ma monarchie, et en créant, avec une entière tranquillité, et la sagesse et la foi patriotique de mes peuples, le développement progressif, et l'affermissement des institutions données et rétablies de nouveau par moi. J'attends avec confiance le succès de la protection et de la grâce du Tout-Puissant, dans les mains duquel reposent les destinées des princes et des nations, et qui ne refusera pas sa bénédiction aux profonds et consciencieux désirs de mon cœur.

"Vienne, le 20 octobre 1860.

"FRANÇOIS-JOSEPH m. p."

DEFENSES DE L'AUTRICHE EN VENETIE.—On lit dans une correspondance d'Italie de la *Revue contemporaine*:

"Depuis un an, l'Autriche a augmenté ses défenses sur tous les points de la Vénétie, avec la volonté bien évidente d'un établissement définitif. A Venise, une île couverte de canons a surgi à mi-chemin du grand viaduc, des ouvrages nouveaux ont été construits au Lido et à Malghera. Je serais étonné que, sachant l'insuffisance des fortifications de terre contre les moyens de destruction dont se sert aujourd'hui la marine, on n'ait pas songé à employer des défenses mobiles, les seules efficaces, et peut-être la flotte autrichienne apprendra-t-elle trop tard à ses dépens, que les passes sont défendues par des batteries flottantes et blindées. A Vérone, on a trouvé moyen, ce qui semblait impossible, de couvrir encore plus complètement le camp retranché de la ville. Impossible de la tourner: toutes les montagnes sont couronnées de forts, toutes les gorges sont commandées par des canons. Dans la plaine, vers Mantoue, vers le lac de Garde, de nouvelles forteresses se sont élevées ou les anciennes ont accru leurs défenses. Ce n'est pas exagérer que de dire que Vérone peut aujourd'hui protéger une armée de 150,000 hommes, et que le ravitaillement de la place est toujours assuré du côté des montagnes. Peschiera est devenue en un an un autre Vérone. Il avait une ceinture de forts détachés; il en a deux, et la colline couronnée d'une croix, où l'on donnait Victor-Emmanuel ouvrit la tranchée, est aujourd'hui battue à revers par deux forts que l'on achève. Sur le lac, aux deux extrémités de la zone de défense, deux véritables citadelles fermant par leurs remparts et leurs glacis cette ceinture de pierre et de bronze. Une flotte à vapeur dort amarrée dans le port. Je n'ai revu ni Mantoue ni Legnago, mais tout porte à croire que les défenses du Pô ne sont pas plus négligées que celles du Mincio. Jamais l'Italie seule ne pourra rompre la chaîne formidable qui lui barre le passage des deux rivières."

Le *Moniteur de la Flotte*, qui reproduit cette correspondance, ajoute:

"On voudrait [illegible] que le correspondant de [illegible]"

Revue contemporaine nous donne de vifs, confirment et complètent tout ce que nous avions appris nous-même à ce sujet."

L'EMPIRE DE BIRMAN.—L'empereur des Birmans vient de rendre un décret qui ouvre au commerce français l'accès de son empire. Voici le texte du décret impérial de concession:

"Le plus gracieux dominateur des terres et des eaux qui sont éclairées par le soleil levant; le seigneur et le maître de tous les éléphants blancs; le possesseur de toutes les armes surnaturelles; le régulateur des existences des temps présents; le souverain dispensateur de la justice a, cette année 1221, le neuvième jour du décours de la lune Wagoon, octroyé au général Maha d'Organi le privilége d'introduire (sous son patronage et sous son contrôle) l'industrie française par des spéculateurs et par des trafiquants sur toutes sortes de matières, et de leur appliquer le bénéfice des faveurs suivantes:

"1o. Dès le présent jour est accordée à tous les commerçants français et à tous leurs représentants, liberté de pénétrer dans l'empire des Birmans, d'en parcourir toute la surface et d'y établir leur demeure...... La protection et l'aide de l'empereur leur sont en outre assurées;

2o. Leur est accordée aussi la permission de trafiquer sur tous les points de l'empire, à la condition de se conformer aux coutumes commerciales du pays;

3o. La libre navigation du fleuve Irrawady est accordée à tous les vaisseaux et à tous les bateaux à vapeur provenant de la France; ils seront affranchis de tous les droits de batelage et de quai;

4o. Les terrains (sur les deux rives) qui seront nécessaires pour l'établissement de chantiers de construction et de ceux de réparation de navires, pour les dépôts de bois de toutes sortes; pour les comptoirs, pour les entrepôts de marchandises et pour les amas de charbon de terre, leur seront gratuitement concédés;

"5o. Des mines de houille qui sont le plus à proximité du bas Irrawady seront concédées, à la charge unique d'une légère taxe proportionnelle qui sera prélevée sur les produits de l'exploitation;

6o. L'admission aux droits fixes (5 à 10 pour 100) est accordée à toutes les marchandises qui seront apportées par les bâtiments français; elles seront exemptes de toute autre taxe."

(Suit l'adhésion du prince héritier du trône et des ministres en conseil.)

"Pour la traduction conforme à la lettre et à l'esprit du décret:

"Le général MAHA D'ORGANI."

ESPAGNE.—*Attentat contre la Reine.*—On lit dans les journaux espagnols:

"Au moment où le carrosse royal débouchait de la rue d'Alcala à la Puerta-del-Sol, à la gauche du carrosse, a été entendu le bruit d'un pistolet. Plusieurs personnes ont remarqué un jeune homme de seize ans environ qui élevait un pistolet, dirigeant son arme sur la voiture de la reine. Le sous-alcade Dias Delgado a saisi au collet ce jeune homme, qui n'a pas fait de résistance, et le marquis del Duero, qui se trouvait le plus près de lui et qui avait vu son mouvement, a donné l'ordre de l'arrêter. Heureusement la reine ne s'est aperçue de rien; elle a continué tranquillement sa marche vers le palais. L'insensé qui avait voulu faire feu ayant été arrêté et conduit au poste, on a trouvé sur lui un petit pistolet si mal chargé que la balle n'avait pas tenu et qu'il n'était resté que la poudre.

"Nos lecteurs comprendront quel pouvait être ce pistolet: il avait coûté trente réaux au jeune homme, qui l'avait acheté la veille. Il se nomme N. Rodriguez; il est enfant naturel. Il était domestique chez le député aux cortès Nunez del Prado. Son caractère n'avait pas, jusqu'ici, pu faire supposer qu'il serait capable d'un pareil acte de démence; seulement, il avait encouru plusieurs fois des reproches de son maître, qui l'avait trouvé occupé à lire des journaux avancés. Ce fait fâcheux ne peut toutefois être considéré que comme un acte de démence, la circonstance que l'assassin s'était placé précisément du côté opposé à celui où se trouvait la reine le prouve.

"L'assassin a été conduit au Saladero. La justice instruit. Bien qu'il paraisse à peine seize ans, nous avons su depuis qu'il en a dix-neuf."

(Extrait de *Dia*.)

UNE CONFEDERATION EUROPEENNE.

Au moment où en Amérique on propose de briser la Confédération des Etats-Unis, de l'autre côté de l'océan on émet l'idée de réunir l'Europe dans une seule confédération.

Nous trouvons dans la *Presse* l'article suivant, qui a été publié par l'*Indépendante*, de Naples: *De l'Etat présent de l'Europe, de ce qu'elle pourrait être dans l'intérêt des gouvernements et des peuples.*

Il est à la portée de toutes les intelligences que l'Europe, est bien loin d'être dans un état normal et convenable à ses populations.

La France, qui occupe sans contredit le premier rang parmi les puissances européennes, maintient six cent mille soldats sous les armes, une des premières flottes du monde, et une quantité immense d'employés pour sa sécurité intérieure.

L'Angleterre n'a pas le même nombre de soldats, mais une flotte supérieure, et un nombre supérieur peut être d'employés pour la sécurité de ses possessions lointaines.

La Russie et la Prusse, pour se maintenir en équilibre, ont besoin aussi de solder des armées immenses.

Les Etats secondaires,—ne fût-ce que par imitation, et pour *payer de présence*,—sont obligés de se tenir proportionnellement sur le même pied.

Je ne parlerai pas de l'Autriche et de l'empire ottoman,—condamnés à finir, pour le bonheur des malheureuses populations qu'elles oppriment depuis tant de siècles.

Enfin, on peut avec raison se demander: Pourquoi cet état agité et violent de l'Europe? Tout le monde parle de civilisation et de progrès!... Il me semble que nous ne différons pas beaucoup, au luxe près, des temps primitifs, où les hommes s'entredéchiraient pour s'enlever une proie.

Nous passons la vie à nous menacer continuellement et réciproquement, tandis qu'en Europe la grande majorité, non seulement des intelligences, mais des hommes de bon sens, comprend parfaitement que l'on pourrait bien guérir cette plaie en voyant que ce perpétuel état de menace et d'hostilités des uns contre les autres, et sans cette nécessité, qui semble fatalement imposée aux peuples, de se faire sentir par une guerre, l'humanité ne serait nécessairement que chacun sent secret et invisible de l'humanité,—de s'entretuer avec tant de science et de raffinement.

Par exemple,—supposons une chose:

Supposons que l'Europe formât un seul Etat. Qui comprendrait à la déranger chez elle,—à qui viendrait-il cette idée, je vous le demande, de troubler le repos de l'Europe, cette souveraine du monde?

Et dans cette supposition que nous venons de faire, plus d'armée, plus de flotte, et ces immenses capitaux arrachés presque toujours aux besoins et à la misère des peuples, se porteraient des services meurtriers et improductifs, seraient convertis à son avantage dans un développement colossal de l'industrie, dans l'amélioration des routes, dans la construction des ponts, dans le percement des canaux, dans la fondation d'établissements publics et dans l'érection des écoles qui manqueraient à la misère et à l'ignorance tant de pauvres créatures qui, dans tous les pays du monde, quel que soit leur degré de civilisation, sont condamnées à l'abrutissement et à la prostitution de l'âme ou de la matière, par l'égoïsme, le calcul et la mauvaise administration des classes privilégiées et puissantes.

Eh bien! la réalisation des réformes sociales que je mentionne dépend tout simplement d'une puissante et généreuse initiative; car, je vous le demande, dans quelles circonstances l'Europe a-t-elle présenté plus de chance de réussite pour ces bienfaits humanitaires?

Examinons la situation où elle est à cette heure.

Alexandre II, en Russie, proclament l'émancipation des serfs;

Victor Emmanuel, en Italie, jetant son sceptre sur le champ de bataille, et exposant sa personne pour la régénération d'une noble race et d'une grande nation;

En Angleterre, une reine vertueuse et une nation généreuse et sage qui s'associent avec enthousiasme à la cause des nationalités opprimées;

La France, enfin, appelée à l'arbitrage de l'Europe, par la masse de sa population concentrée, par la valeur de ses soldats et par le prestige récent de la plus brillante période de son histoire militaire.

A qui donc l'initiative de cette grande œuvre? Au pays qui marche en avant-garde de la révolution!

L'idée d'une confédération européenne,—jetée en avant par le chef de l'empire français,—et qui répandrait la sécurité et le bonheur dans le monde, ne vaut-elle pas mieux que toutes ces combinaisons politiques qui enlèvent et tourmentent journellement ce pauvre peuple?

La pensée de l'atroce destruction,—qu'amènerait un seul combat entre les grandes puissances occidentales—doit faire frissonner de terreur celui qui songerait seulement à en donner l'ordre, et probablement n'y aura-t-il jamais un homme assez lâchement hardi pour en prendre l'effrayante responsabilité.

La rivalité qui a subsisté entre la France et l'Angleterre depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours existe encore, mais avec une intensité infiniment moindre aujourd'hui, et nous constatons cela à la gloire du progrès humain; de sorte qu'une transaction entre les deux plus grandes nations de l'Europe,—transaction qui aurait pour but le bien de l'humanité,—ne peut plus se placer parmi les rêves et les utopies des hommes de cœur.

Donc, la base d'une confédération européenne est naturellement tracée par la France et par l'Angleterre. Que la France et l'Angleterre se donnent franchement, loyalement la main, et l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Hongrie, la Belgique, la Suisse, la Grèce, la Roumélie viendront d'elles-mêmes, et pour ainsi dire instinctivement, se ranger autour d'elles.

Enfin, toutes les nationalités divisées et opprimées, les races slaves, celtiques, germaniques, scandinaves,—et la gigantesque Russie comprise,—ne voudraient point rester en dehors de cette régénération politique à laquelle les appellerait le génie du siècle.

Je sais bien qu'une objection se pose naturellement en réponse au projet qui précède.

Que faire de cette innombrable masse d'hommes maintenant employée dans les armes et dans la marine militaire?

La réponse est facile:

En même temps qu'on licencierait ces masses, on se débarrasserait des institutions aggravantes et nuisibles, et l'esprit des souverains, cessant d'être préoccupé d'ambition, de conquêtes, de guerre, de destruction, se tournerait vers la création d'institutions utiles, et descendrait de l'étude des généralités à celle des familles et même des individus.

D'ailleurs, par l'accroissement de l'industrie, par la sécurité du commerce, la marine marchande réclamerait à l'instant même toute la partie active de la marine militaire, et l'incalculable quantité de travaux créés par la paix, par l'association, par la sécurité, engloutirait toute cette population armée, fût-elle double de ce qu'elle est.

La guerre, n'étant presque plus possible, les armées deviendraient inutiles. Mais ce qui ne serait pas inutile, c'est de maintenir le peuple dans ses habitudes guerrières et généreuses au moyen de milices nationales, qui seraient toujours prêtes à réprimer les désordres et quelque ambition qui tenterait d'entraîner le pacte européen.

Je désire ardemment que mes paroles parviennent à la connaissance de ceux à qui Dieu a confié cette mission sainte de faire le bien, et ils le feront certainement, préférant—à une grandeur fausse et éphémère—la véritable grandeur, basée sur l'amour et la reconnaissance des peuples.

G. GARIBALDI.

UNE CHASSE AU LION.—On lit dans l'*Indépendant* de Constantine:

"Le 1er janvier dernier, nous rendions compte de l'intrépidité et de l'acharnement avec lequel Chassaing, notre tueur de lions, après avoir poursuivi de broussaille en broussaille une lionne blessée, l'avait forcée, jusque dans ses derniers retranchements, à accepter un combat corps à corps, et avait étendu à ses pieds ce redoutable animal.

"Depuis cette époque, Chassaing, obligé de faire un voyage en France, n'a pu s'occuper de faire sa chasse favorite que depuis son retour, c'est-à-dire depuis quelques jours seulement. Arrivé à Batna vers le 15 septembre, dès le 18 il était en reconnaissance avec deux amis, dont l'un était un Boncoeur dans cette excursion de trois jours.

"Chassaing se hâta de repartir vers le 25 avec le capitaine de Saint Marc, disciple fervent de saint Hubert et fort heureusement très habile dans la science cynégétique. L'impatience du chasseur fut extrême, et dès le 26 au soir on tenait l'affût sur le sommet de Bou-Arif, au plateau de [illegible], lieu que Chassaing appelle le *berceau des lions*.

"Vers 10 heures du soir, Chassaing logeait au défaut de l'épaule d'un lion monstrueux deux balles qui s'aplatirent sur un os. Cet animal se retira sous le bois en poussant des râlements plaintifs et en fuyant, dans sa fuite précipitée, retentir la forêt d'un bruissement indescriptible.

"Le lendemain 1er octobre, Chassaing, suivi de M. de Saint-Marc, se mit à la piste de son redoutable adversaire à travers des fourrés épais et pour ainsi dire impénétrables. Au moment où on en vue percevait Chassaing sondait la profondeur des taillis touffus qui l'environnaient, l'animal blessé, mais invisible, par un bond prodigieux, se précipitait sur lui avec furie, le terrassait, lui broyait un bras de sa puissante mâchoire et l'entraînait en tournoyant au fond du ravin.

"L'animal avait les deux pattes de devant brisées.

"Par bonheur pour Chassaing, M. le capitaine de Saint Marc joignit en ce moment périlleux la prudence au sang-froid, au courage et à l'audace. Franchissant l'espace qui le séparait des combattants, il déchargea à bout portant en ensemble sur le lion, saisit un des pistolets de Chassaing, et par un coup bien dirigé, fit lâcher prise au monstre, qui expira peu de temps après.

"Ce qui étonne surtout dans cette lutte inégale et effrayante, c'est que Chassaing ait pu conserver toute sa présence d'esprit. Tenant à deux mains la tête du lion qui le déchirait, il criait à son compagnon: "Capitaine, ne m'abandonnez pas, prenez mes pistolets!....."

"De six heures du matin à midi, Chassaing reçut les premiers pansements de son libérateur, dont la conduite, en cette circonstance est au-dessus de tout éloge. Cet officier avait épuisé toutes ses munitions quand il prit entre les pattes du lion le pistolet de Chassaing, arme avec laquelle il donna le coup de grâce."

Décédé à Gretna, hier à 3 heures et demie, L. DELERY, âgé de 50 ans. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister au convoi qui partira, aujourd'hui 14 novembre, de la demeure de Dr Che Delery, rue Bourgogne, entre St-Louis et Conti, à 4 heures et demie.

Décédé mardi, 13 du courant, à 5 heures du matin, J. P. LALANNE, âgé de 49 ans, né à Maubourguet, France. Les amis et connaissances de sa famille, ainsi que ceux de L. Ganotis, sont priés d'assister, sans autre invitation, aux funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures.

Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Tremé No. 18, entre Canal et Gasquet.

Décédée hier, à 6 heures du soir, à l'âge de 18 mois, PAULINE LOUISE, fille de HENRY CHERISE et de PHILOMENE MARSHAL. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures précises. Le corps est exposé chez son père, à l'encoignure des rues Derbigny et Orléans.

AMER DE HOSTETTER.—Il n'y a pas, dans le catalogue des médicaments domestiques, un seul remède plus précieux qu'un tonique végétal qui stimule les organes digestifs, fortifie le corps, et lorsqu'on s'en sert avec largesse, rend presque la constitution à l'abri de toute attaque [illegible]. L'AMER DE HOSTETTER, de la fabrique de Hostetter & Smith, à Pittsburg, Pennsylvanie, est considéré à juste titre comme le meilleur des toniques du jour. Il est d'une forme convenable, d'un goût agréable et d'un effet merveilleux. Chaque famille devrait en avoir en main une bouteille.—*New-York Atlas* 11 août 1860.

Troches de Brown pour les bronches.—"Nous les avons trouvées excellentes pour calmer l'irritation des bronches et l'enrouement causé par le rhume. Nous croyons rendre un véritable service aux orateurs et au clergé en appelant leur attention sur les Troches."—*Zion's Herald.*

"Nous les recommandons aux orateurs, aux chanteurs et à ceux qui ont des affections de la gorge."—*Christian Watchman.*

"Pour la toux, l'asthme, &c. nous recommandons leur usage."—*Evangelist et Journal.*

"Elles sont simples, d'une forme convenable et sont recommandées par des personnes que les méthodes recherchent pour le traitement des affections des bronches."—Dr G. F. Bigelow.

ATTENTION.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan par Bernard Turpin de vins de Bergeac, huile, vermouth, whisky d'Ecosse et d'Irlande, rum de la Jamaïque et de Ste Croix, amandes, cognac, liqueurs importées, etc, qui aura lieu aujourd'hui à 10 1/2 heures, au magasin de la Douane No 6, rue Toulouse entre Levée et Chartres. 14 nov

E. B. Sykes vend à l'encan, aujourd'hui, à son magasin d'encan, rue du Magasin, No 45, le chargement de la barque *Carmen*, (arrivée de Malaga en 35 jours) comprenant raisins muscat, limons, figues et huile. L'attention du commerce est appelée sur cette vente. Elle commencera à midi.

Bottes, Souliers, Habillements, Marchandises sèches, &c.—Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de Bottes, Souliers, Habillements, Marchandises sèches &c, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin au magasin d'encan de G. Lesemont, Blache & Co No 69, rue de Chartres. Conditions à la vente.

D. E. Morphy, encanteur, appelle l'attention des acheteurs sur le coton qu'il vend aujourd'hui. Voir l'annonce.

Les acheteurs de cigares de la Havane trouveront leur intérêt à assister à la vente que fait D. E. Morphy, ce matin. Voir l'annonce.

Limons, limons.—L'attention du commerce est appelée sur la vente à l'encan par Bernard Turpin, de 150 caisses limons de Menton, qui aura lieu aujourd'hui à midi sur la Levée, en face de la rue des Ursulines, 2me District.

AUX DAMES.

MESDAMES—Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous ouvrirons aujourd'hui, LUNDI, les marchandises suivantes que nous avons apportées à notre

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE Marchandises d'automne.

LES BELLES SOIERIES BROCHÉES dont nous avons déballé les échantillons, ainsi que d'autres genres également nouveaux.
TURCO DE JACONAT brodé, article nouveau pour robes de [illegible].
180 JUPONS à plis et bouffants pour robes de matin, à $4.
TARLATANE brodée et brochée pour bals.
COLS, PELERINES et ECHARPES de guipure.
COLS et PARURES MOUSSELINE, jaconat et valenciennes.
PARURES D'ENFANTS en dentelle, mousseline et percale.
COIFFURES pour soirées et théâtre.
PEIGNES nouveaux, BIJOUTERIE pour bals, genres nouveaux.

200 paires Rideaux brodés en dentelle et mousseline.
MOUSSELINE brodée pour moustiquaires.
INDIENNE française, toute nouvelle.
PARAPLUIES et DEMI-PARAPLUIES.
Trois caisses OMBRELLES nouvelles.
MANTEAUX d'enfants.
PELERINES et MANCHES fourrures.
ROBES de piqué pour enfants.
MANTEAUX, BURNOUS et REDINGOTTES en drap.

Un magnifique assortiment de confections pour dames en SOIE et VELOURS, des modèles les plus nouveaux.

J. LEVOIS & Cie, Rue du Canal, encoignure Bourbon
13 nov—6

COLS AU CROCHET, IMPERATRICE.
THEO. DANZIGER
208 Rue Royale et St-Philippe 230
VIENT de recevoir quelques-uns de ces magnifiques cols. Il prie sa clientèle de venir faire le choix le plus tôt possible, parce qu'il n'y en a que quelques douzaines seulement.
31 oct

DEMANDE DE NOURRICE.
On demande une nourrice négresse. S'adresser chez DE HANCE, Rue Bourbon, No [illegible].
13 nov

DEMANDE DE NOURRICE.
On demande de suite une bonne nourrice. On préfèrerait une femme de couleur. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser dans la rue du Canal, No 176, entre Marais et Villeré.

DEMANDE DE NOURRICE.
On demande une nourrice sans enfant. S'adresser rue St-Louis, 136.

DEMANDE
On demande une française pour garder un enfant de deux ans. Il faut qu'elle parle la langue très correctement. On en préfèrerait une qui ignore complètement l'anglais. S'adresser à l'Hôtel St-Louis, No 74.

DEMANDE
On demande un homme pour une salle à manger. Il faut qu'il parle le français et l'anglais et soit bien recommandé. S'adresser à l'encoignure Esplanade et St-Claude.

Professeur de français.
Un professeur qui depuis longtemps s'est adonné exclusivement à l'enseignement de la langue française, pouvant disposer de quelques heures, désire trouver, soit en ville, soit à la campagne, une ou deux classes. S'adresser, passage de la Bourse, au No 20.

DEMANDE D'EMPLOI.
Un jeune homme connaissant parfaitement le français et l'anglais, désirerait se placer dans un magasin, ou dans un office quelconque. Pour références, s'adresser, passage de la Bourse, au No 20, de 2 à 3 heures.

GENIEVRE de Hollande—10 pipes "Aigle Imperial" 10 pipes "le Bœuf Noir," à vendre par J. D. GRATIAA & Co, No 56, Douane.

CHAMPAGNE Bouché Thomas, propriétaire d'Epernay—150 paniers Cordon vert grands et demis, 200 paniers Dernier marque, pour [illegible] Delbeck, vendre à vendre par J. D. GRATIAA & Co, No 56, Douane.

CONSERVES—[illegible] truffes en 1/2 boîtes; 10 caisses pâte truffée en 1/2 boîtes; [illegible], à vendre par J. D. GRATIAA & Co, No 56, Douane.

PRUNES—[illegible] caisses en [illegible], à vendre à un prix par J. D. GRATIAA & Co, No 56, Douane.

EN débarquement du navire Mississippi arrivé de Marseille—100 caisses Vermouth, Noilly, Prat & Cie. à vendre par E. LAMBERT, No 56, rue des Magasins.

Quartier Général—1re Division, Milice de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 13 novembre 1860.
ORDRES GÉNÉRAUX No 15.
1—Les volontaires d'Etat devront s'assembler pour passer en revue et inspection, JEUDI, 22 du courant, à 4 heures P. M. sur la Place d'Armes.
2—Les commandants devront être prêts à donner le nombre complet des membres de leurs compagnies, de l'état et de la qualité de leurs armes, équipements, etc.
Par ordre de John L. Lewis, Maj. Gen. Comm.
L. E. FORSTALL.
Insp. 1re Div. Mil. de la Louisiane.
13 nov

Changement de domicile.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
134, rue du Canal,
AU-DESSUS DE LA BANQUE DE L'UNION
Près de la Statue de Clay.
A fin de satisfaire sa nombreuse clientèle, a transporté son cabinet de dentiste dans une maison plus commode et une situation plus centrale.
Sa réputation et son succès sont si bien connus depuis plusieurs années en Louisiane, qu'il n'a pas besoin d'autre recommandation.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
14 oct

SALLE D'ORLEANS.
BILLARDS,
CONFISERIE.
NOUS annonçons au public et à nos amis L'OUVERTURE DES BILLARDS DE LA MAGNIFIQUE SALLE D'ORLEANS (ancienne maison Bellanger). Les propriétaires n'ont rien négligé pour se continuer la faveur du public.
A la confiserie, encoignure des rues Royale et Orléans, on se charge de fournir toute sorte de CONFISERIE, Liqueurs, Vins, Sirops de première qualité pour Bals, Soirées, Mariages et Soupers, sur commande.
E. AYNAUD & Cie

EN débarquement de la Valentine, de Bordeaux—20 [illegible]; 10 de lentilles; 10 du pois pointus; 15 [illegible]; 150 bottes pain [illegible]; 150 [illegible] de Maccaroni; 30 demi-jeannes; 10 caisses fromages de Roche, à vendre par F. SANCHO, No 229, Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

A VENDRE—[illegible] sacs [illegible], à vendre par P. A. GONZALES & Co, Vieille Levée, Nos 46 et 47, entre Conti et Bienville.

SON—[illegible] sacs son frais, à vendre par P. A. GONZALES, Vieille Levée, Nos 46 et 47, entre Conti et Bienville.

GRAND DÉBALLAGE.
MAISON BILLIEUX & REGGIO,
136, rue Bourbon.
NOUS avons reçu de Paris et de New-York, un grand assortiment de marchandises pour l'automne et l'hiver.
[illegible]

H. J. RIVET,
NEGOCIANT EN GROS ET EN DETAIL,
en Drogues, Médecines et Produits Chimiques, Parfumerie et articles de toilette, Couleurs, Huiles, Instruments de Chirurgie, Médicaments brevetés français et anglais, &c., &c.
64, rue de la Douane,
entre Chartres et Vieille-Levée.

GRANDE
Reduction
SUR LES
CONFECTIONS
ET
ARTICLES POUR
ROBES.

Les soussignés désirant clore leur grand stock de marchandises avant la fin de la saison, feront, à partir de LUNDI, 12 novembre, une réduction immense sur toutes leurs marchandises.

Un grand lot de BURNOUS pour dames à $2 50.
MANTELETS soie de $7 et $8 seront vendus pour $3 50 et $4 00.
BURNOUS soie dernier genre, de $35 à $0.
Seront vendus pour la moitié du prix ci-dessus.

ARTICLES POUR ROBES:
GRISAILLE pour robes à 10 c. la yarde, valant 20 c.
MOUSSELINE de laine à couleurs vives à 15 c. valant 25 c.
POPELINES grisailles double largeur à 20 c. valant 35 c.
POPELINES fantaisie, article nouveau, à 15 c. valant 30 c.

Popelines unies soie et laine, valenciennes brochées, grisailles fantaisie, ainsi que toutes les nouveautés pour robes seront vendues dans les mêmes proportions.

Un magnifique article de popeline soie grisaille et fantaisie à 75 c.

Soie moirée fantaisie à $1, article nouveau.

Soierie quadrille à couleurs vives à 85 c. la yarde valant $1 25.

4000 bandes brodées seront vendues à 25 et 50 c., moitié de leur valeur.

3000 cols et manches brodés à $1, valant $3.

Cols valenciennes de $10 et $12 à $3 50.

Robes et Talmas en piqué pour enfants, de $2 à $4.

Rideaux tulle et mousseline brodés—le plus grand assortiment qu'il y ait en ville, de $2 50 à $25 la paire.

Gants Jouvin à $1.

Couvertures françaises 9/4, 10/4 et 14/4.

Couvertures françaises pour habitations, blanches et grises, de 3 1/2 points, et autres articles de ménage.

Nous invitons les acheteurs en général à venir examiner toutes ces marchandises que nous énumérons plus haut, convaincus qu'ils trouveront tous ces articles TRES BON MARCHÉ.

U. LAROUSSINI,
No 137 rue du Canal, et
Au coin des rues Baronne et Poydras.
12 nov—3 f

SPECIALITES DU DOCTEUR VERGÉ.
DÉPURATIF, Pommade, Injection, Poudres et Sirop anti-syphilitiques du Dr Vergé.
Les démangeaisons, dartres, boutons, écoulements de toute nature et en général toutes les maladies syphilitiques et de la peau, sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du docteur Vergé.
Ces spécialités seront expédiées selon le cas; s'adresser à F. LACAUSSADE, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.
P. S. Dépôt de tous les médicaments français patentés. 12 nov

Charbon
Changement de local.
Nous avons transporté notre bureau (City coal office) du Passage de la Bourse, No 18, au Passage de la Bourse, No 47, où nous offrons actuellement du charbon à bon marché. Bon charbon pour les familles, à 60 cents le baril, livré. Toutes les demandes laissées à notre bureau, Passage de la Bourse, No 47, ou dans la rue des Magasins, No 194, seront promptement remplies.
Anthracite Cannel anglais, au plus bas prix du marché.
P. H. WILLARD

Charbon! Charbon!!
Charbons Pittsburgh, Anthracite et Cannel de Liverpool, à vendre aux plus bas prix du marché, par
P. V. BERNARD,
Passage de la Bourse, No 56, entre Douane et Bienville.

Cannel Anglais véritable!!
200 tonneaux de cet excellent charbon si supérieur à tout autre. Américain ou d'Ecosse, à vendre presque au prix coûtant, en lots au gré des consommateurs par
S. DE BOZENORN,
112 Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti.

RESTAURANT D'EDWARD,
14, rue d'Union,
Entre les rues St-Charles et Carondelet.
Le public et les amis du soussigné sont prévenus que l'établissement ci-dessus sera ouvert le 1er NOVEMBRE PROCHAIN. La maison est commode et bien aérée, et la situation est centrale, à la portée des affaires et une des plus agréables de la ville. On pourra y obtenir des salons pour les familles et les parties privées. Les familles seront servies dans le plus court délai.
Aussi—Lunchs froids et soupers pour bals et soirées.
Le soussigné ayant été employé dans les principaux restaurants de cette ville, à acquis une grande expérience dans cette ligne d'affaires. Il espère pouvoir satisfaire entièrement ceux qui l'honoreront de leur patronage.
EDWARD DENECHAUD.
31oct—1m

Dr NIS,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
89...... Rue Royale...... 89,
Vis-à-vis la Banque d'Etat de la Louisiane.
Opérations et pose de dents artificielles, d'après les procédés les plus nouveaux.
12 nov—1an

Dr THURBER,
DENTISTE.
SALON D'OPERATIONS,
90, rue Royale,
Entre Conti et St-Louis.
31 oct—1an

LEON LAUGRIN,
AVOCAT,
Licencié de la Faculté de Droit de Paris,
Rue de Chartres No 20, entre St Louis et Conti, au premier étage.
RÉDACTION d'actes sous seings privés, règlements de compte, liquidation de successions et de sociétés, consultations spéciales sur le droit français, rédaction de procurations pour la France. Heures de bureau: de 8 à 10 heures du matin, et de 1 à 3 heures P. M. 10 octobre—3m

Pour Cordonniers.
L'élastique pour souliers,
De la compagnie de GOOD YEAR
est arrivé et sera vendu continuellement chez
LEON PIERRE & Co
marchands de cuirs, 71, rue de Chartres

TAPISSERIE ET MEUBLES DE FANTAISIE.
E. FAY & MASSON,
Rue de Chartres,
Nos 99 et 101, entre Conti et St Louis.
Magasin au Premier.
M. E. FAY, venant d'arriver d'Europe, les soussignés ont l'honneur d'annoncer [illegible].
E. FAY & MASSON.

12 et 14....Rue de Chartres....12 et 14
Nouveaux arrivages DE MARCHANDISES FRANÇAISES.

ACTUELLEMENT en magasin, le plus riche assortiment d'ARTICLES DE PARIS, composant en partie des genres nouveaux de
CHAPEAUX élégants de Paris, pour l'hiver.
CHAPEAUX français pour fillettes et enfants.
CHAPEAUX d'Amazones, nouveaux.
FLEURS, PLUMES françaises fines, RUBANS pour chapeaux et garnitures, &c.
MANTELETS velours, de Paris, à un bon marché extraordinaire, et comprenant toutes les dernières formes de Paris.
PALETOTS, PELISSES et BURNOUS de soie noire très riche: les articles les plus élégants qui aient jamais été importés.
MANTEAUX cachemire fins, noir et en couleur, des formes suivantes: Albanies, Richard, Romeo, Mexicain.
MANTEAUX, PALETOTS et PELISSES pour les demoiselles.
N.-B.—Le soussigné vient de recevoir une grande facture de ces magnifiques MANTELETS DE SOIE NOIRE qu'il vendra de $5 à $15 pièce.
JOHN TODD.
12 nov—6f Rue de Chartres, Nos 12 et 14

Soieries nouvelles de Paris pour robes,
—ET—
Etoffes fines françaises pour robes.
JOHN TODD,
12 et 14..Rue de Chartres..12 et 14
Offre un assortiment entièrement nouveau et recherché.
—DE—
Etoffes françaises élégantes pour l'hiver.
SOIERIES pour robes de promenade, de visites et de soirée; SOIERIES blanches unies et à dessins. Un assortiment complet de SOIERIES NOIRES unies et à dessins, sorties des manufactures les plus célèbres. Egalement, 4,000 yardes soieries nouvelles et riches pour robes, à 75 cts, $1 et $1 25 la yarde, valant le double.
ETOFFES NOUVELLES POUR ROBES, dentelles fil et broderies françaises, à dessins nouveaux.
12 nov—6f

IMPORTATION DIRECTE.

LUCAS ET MASSON

Invitent respectueusement les dames à venir examiner leurs derniers arrivages d'EUROPE en les assurant qu'elles seront étonnées des BONS MARCHÉS VRAIMENT INCROYABLES qu'elles rencontreront,

—TELS QUE—

500 Manteaux drap pour enfants	40 cts.
500 Mantelets soie noire, nouveauté	$3 00
500 Châles barège à rayures satinées	$1 50
200 pièces Jaspé grisaille	12 1/2
2000 yardes Poil-de-chèvre écossais brillants	25
Mérinos français	75
Taffetas écossais	50
do riche	$1 00

Ainsi qu'un magnifique assortiment des dernières nouveautés en articles riches provenant des meilleures maisons de Paris.

Choix extraordinaire en ECHARPES, BONNETS et sorties de théâtre. Tarlatanes haute nouveauté brodées or et argent. Pèlerines dentelle et guipure extra. Manteaux velours des derniers genres. Ombrelles marquise à bracelets, etc., etc. Soieries riches brodées jardinière et à écussons. Fantaisie lamée or. Grand choix d'étoffes algériennes, etc., etc.

Parfumeries superfines.

12 nov—3f

ENTREPOT DE TAPIS.
Rue de Chartres, No 19.
NOUS recevons constamment de nouveaux tapis à ajouter à notre grand assortiment, tels que Médaillon, Wilton, velours, Tapis de Bruxelles, 3 plis, &c. &c. Toile cirée de toutes les largeurs, de toutes les couleurs et de tous les prix. Couvertures de tables et de pianos. Une grande variété d'abat-jour, nattes. Nous offrons le tout aux PRIX COURANTS du marché.
12 nov—6 A. BROUSSEAU & Co.

Bureau de la Compagnie de la Presse à coton de la Levée.
AVIS AUX ACTIONNAIRES.
L'ÉLECTION annuelle de sept Directeurs de cette compagnie pour l'année aura lieu, à ce bureau, LUNDI PROCHAIN, 19 novembre 1860, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. J. V. CHARRY, Secrétaire.
12 nov—7

CHANGEMENT DE DOMICILE.
J. MEDES a l'honneur de prévenir les personnes qui ont bien voulu jusqu'à présent le patronner, qu'elle a transporté son magasin de modes et de confection, du No 5, rue Bourbon, au No 61, RUE ROYALE, ENTRE CONTI ET BIENVILLE, où elle continuera à exécuter les ordres que l'on voudra bien lui confier.
On a besoin immédiatement au magasin ci-dessus de plusieurs ouvrières en modes et en couture.
13 nov—1m pr. p.

DEMANDE.
DES couturières et des apprenties en modes et couture, trouveront de l'emploi au No 28, rue de Chartres.
12 nov—au 20 Ed. FROIDEVAUX.

MAGASIN A LOUER.
Rue St-Pierre, entre Royale et Chartres, No 41, au coin du Passage de l'Arsenal, avec chaîne, &c.—Prix: $30 par mois. Bail d'un an à partir du 1er novembre courant.
S'adresser à la Pharmacie encoignure St-Louis et Rampart. 12 nov

AUX MAITRESSES.
UN examen des personnes qui postulent la place de maîtresse assistante de l'école supérieure des demoiselles, dans le Troisième District, aura lieu, à l'école Fillmore, rue Bagatelle, entre Bons-Enfants et Moreau, VENDREDI, 16 du courant, à 4 heures de l'après-midi. L. LOMBARD, Surintendant
12 nov

DE M. S. DANZIGER.
EXTERMINATION DES INSECTES.
LE Dr DANZIGER se charge de débarrasser les hôtels, les magasins, les entrepôts, les résidences, les navires et les bateaux à vapeur des RATS, des SOURIS et des INSECTES de toutes espèces. S'adresser au bureau de l'hôtel St-Louis.
Aucune des préparations ne sera vendue. Le règlement positive. 12 nov

M. P. BERNARD, peintre,
A TRANSPORTÉ son atelier au No 145, rue de la Douane, encoignure Dauphine.

A LOUER.
Une maison en briques à deux étages, située à l'encoignure des rues Erato et Apollo. Pour les conditions s'adresser à E. SAINPOLIS, Encoignure des rues St-Andrew et Magazine, près du marché.

Cigares d'Allemagne.
REGALIA, impériales, Conchas, Trabucos, etc., à vendre par C. L. BRAUER & SCHONFELD, Commercial Place No 17
7nov

Paniers en bois de saule.
A VENDRE par C. L. BRAUER & SCHONFELD, Commercial Place No 17
7nov

Esprit de Vinaigre.
EN damejeannes de 5 gallons, à vendre par C. L. BRAUER & SCHONFELD, Commercial Place No 17
7nov

Lager Beer.
DE première qualité, en débarquement du navire Ernest Merck, arrivé de Brême, à vendre par C. L. BRAUER & SCHONFELD, Commercial Place No 17
7nov

AU PUBLIC.
LE droit de propriété des marques de cigares et des cigarettes de la Havane "La Meridiana," "Walter Scott" et "Cristal Palace" ayant été obtenu par nous, dûment autorisés par les fabricants, MM. Fajo & Quevedo, à la Cour de District des Etats-Unis pour le District Oriental de la Louisiane, afin de protéger les droits des propriétaires, nous prévenons le public [illegible].
ALVAREZ, FERNANDEZ & Co,
Rue Vieille-Levée, No 52, enc. Bienville.

Installations du Gaz, &c.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, [illegible] CHARLES LORY.

AVIS! AVIS! AVIS!
Ouverture du
RESTAURANT DE RICHELIEU.
AU DEJEUNER DE RICHELIEU.
D. LOPEZ & Co
65 RUE DOUANE 65
ONT l'honneur d'informer leurs amis en particulier et le public en général, que la réouverture de leur établissement est définitivement fixée au samedi, 13 courant. Comme par le passé, ces Messieurs tiendront dans leurs salons: CHOCOLAT, CAFÉ, LUNCH, PATISSERIES, &c., &c.
A la demande d'une grande partie de leur clientèle ils y ont joint une magnifique *Salle de Restaurant* qui, sans contredit, peut lutter avec les premiers établissements de la ville, pour la délicatesse de sa cuisine et le bon choix de ses vins.
Par suite des améliorations qu'ils ont faites dans leur établissement ils sont à même de porter et de servir en ville tout ce qui leur sera commandé—Dîners, Soupers, Lunch, et Pâtisseries.
Les commandes seront également reçues, rue de Chartres, 65, encoignure Conti, à la fabrique de chocolat.
10nov—au30 1rep

M. DREZ, 61 CHARTRES.
A l'honneur de prévenir sa clientèle que M. GUSTAVE LANNE est le seul collecteur autorisé à recevoir les comptes de la maison.

LE CAPT DE COURSON, ex-élève de l'Ecole Polytechnique se propose de démontrer le français, le latin et le grec, ainsi que toutes les branches des mathématiques. S'adresser au bureau de ce journal.

ON DEMANDE
UN jeune homme de 18 à 20 ans, intelligent, parlant l'anglais ou le français, pour servir de garçon de magasin.
S'adresser immédiatement au No 54 (nouveau) rue de Chartres entre Bienville et Douane. Aucune objection à prendre un jeune homme de couleur. 9 nov

AVIS.
M. AUGÉE-REITER, professeur de PIANO, a l'honneur d'informer le public, qu'il reprendra ses leçons, à dater de ce jour, 7 novembre 1860. S'adresser pour les conditions, tous les jours, de 9 à 11 heures du matin, No 79 rue Toulouse.

NOUVEAU MAGASIN, FOURNITURES DE TAILLEURS
DUMAS Frères,
136......Rue de Chartres......136
ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont fondé à la Nlle-Orléans, sous la raison de DUMAS FRÈRES, une maison pour l'importation et la vente de Articles de toilette dans tous les genres pour hommes.
Leur assortiment comprend, entre autres:
Draps des premières fabriques d'Europe.
DOESKIN NOIR.
Casimirs doubles.
Etoffes pour pantalons.
Etoffes, soie et laine, pour gilets.
Drap-cachemires.
Drap-mérinos.
Chemises confectionnées.
Ainsi qu'un choix complet de fournitures de tailleurs, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché.
Les ordres de la campagne seront remplis promptement et avec la plus grande exactitude.

Bureau de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet.
Nlle-Orléans, 25 septembre 1860.
AUJOURD'HUI, une assemblée spéciale des Directeurs, le préambule et les résolutions suivantes ont été adoptées:
Attendu qu'il a été fait aux Directeurs des propositions pour affermer, pendant dix ans, les revenus, &c., du Canal Carondelet; et
Attendu que les Directeurs croient devoir consulter à ce sujet les actionnaires de la Compagnie:—
Il est résolu qu'une assemblée des actionnaires aura lieu, le 15 novembre prochain, au bureau de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet, rue du Bassin, No 200, à 3 heures de l'après-midi, afin de décider si le Canal sera affermé.
Par ordre de la Direction.
LOUIS GAGNET, secrétaire.

LIQUIDATION!!
Pour cause d'agrandissement et changement de magasin.
LE soussigné a l'honneur d'informer sa clientèle et les dames en général, que devant transporter son magasin et ses ateliers de Confection et de Robes dans une plus grande localité, vendra à partir de ce jour, tout son stock d'importation française
AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT
ET AUX BENEFICES LES PLUS REDUITS
Les nouveautés attendues sous peu de jours par navires Normandy du Havre, et celles venant par steamer voie de New-York.
TROUBLÉ,
65, ancien 77, rue Royale, entre Conti et Bienville.
Mme TROUBLÉ a recouvert son atelier de Confection et de Robes.

FONDS DE MAGASIN,
No 8, rue Ste-Anne.
Maison PONTALBA, vis-à-vis la place Jackson.
A VENDRE POUR CAUSE DE SANTÉ.
L'ASSORTIMENT consiste en Parfumeries, Bonneterie, Coutellerie, Mercerie, Jouets d'enfants et objets de fantaisie. Prix excessivement réduits. Le public est invité à faire son choix le plus promptement possible, attendu que les articles ci-dessus doivent être vendus dans le plus bref délai. L'installation comprend les comptoirs vitrés et 116 pieds de vitrines à vendre. Liquidation immédiate. S'adresser sur les lieux.

Avis de société.
A partir du 1er octobre 1860, j'ai associé à mes affaires mon fils J. L. Bouny. La raison de la maison sera dorénavant Vve N. BOUNY & FILS.
Nouvelle-Orléans, 20 octobre 1860.
Vve N. BOUNY.

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public
ET S'APPELLE
LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS:
DAVIS BROTHERS, Agents,
No 28, rue du Camp

PRINCIPAL ENTREPOT
de Balances de
Fairbanks,
et dépôts des
COFFRES FORTS DE LILLIE,
à l'épreuve du feu et des voleurs.
FAIRBANKS & Co,
No 28 rue du Camp

MONSIEUR J. A. STOUSE se retirant de notre maison, Monsieur ADOLPHE ODIER en continue seul les affaires en son nom personnel.
ADOLPHE ODIER & Co.
Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1860

EN magasin et à vendre par le soussigné—Absinthe, Kirsch, Vermouth, Muscat. Vins en caisses et en barriques. Bitters des Arabes. Cassis. Punch au rum. Guignolet. Abricots et Prunes à l'eau-de-vie, Fruits au jus, Champagne, &c. &c.
F. SANCHO, No 229, Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe

MUSIQUE.
Maison T. H. Benoit,
SOURDES & CHASSAIGNAC
Successeurs
MUSIQUE NOUVELLE!!!
GRAND ASSORTIMENT
Toutes les nouveautés!
LE PARDON!
FAUST!
HERCULANUM
ORGUES A MANIVELLE.

FLANDRY & CHARPAUX.
DEPOT DES
PIANOS DE PLEYEL
Et d'autres facteurs en réputation à Paris.
Vente à des conditions libérales à l'Institution Charpaux, Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny.

PIANOS RICHES.
A DOUBLE PERCUSSION.
De beaucoup supérieurs à ce qui s'est fait jusqu'à ce jour
A. PERIER.
Vient d'ouvrir, RUE ROYALE 55, entre Conti et St-Louis, son nouveau magasin de PIANOS, où les amateurs trouveront constamment ce qui se fait de mieux à Paris, Londres et à New-York.
Ses relations depuis plus de quinze années avec les manufactures des maisons Pleyel & Co. Erard & Debain, le mettent à même d'obtenir les meilleurs pianos à des conditions très avantageuses, et de les vendre de même. Il garantit tous les instruments à la satisfaction de l'acheteur.
Echange, réparations et accord.

PIANOS, ORGUES, HARMONIUMS ET PIANOS MECANIQUES.
Adolphe Flandrain,
230, rue Royale, entre Dumaine et St Philippe
Reçoit directement des premières maisons de Paris, des Pianos de choix, fabriqués expressément pour l'exportation et de sorte qu'il peut garantir la solidité, ainsi que la qualité des sons.
Ayant fabriqué lui-même à Paris, et il est très connu comme facteur de premier ordre, M. Flandrain se rend que ses instruments perfectionnés qu'il peut garantir et qu'il vend à des prix très modérés.
Il se charge aussi des accords, et sa longue expérience dans la fabrication des pianos, lui permet de faire toutes les réparations les plus difficiles auxquelles il apportera les soins les plus minutieux.
On trouvera toujours chez lui, un assortiment d'excellents pianos de seconde main, à vendre ou à louer.

DIVERS EN MAGASIN—
[illegible]

MAGNIFIQUE PLAN.
Loterie à nombre simple de WOOD, EDDY & Co.
Magnifique Loterie pour novembre.
GROS LOT—Cinquante mille piastres.—Wood, Eddy & Co., directeurs des loteries des Etats du Delaware, du Missouri et du Kentucky. Les loteries sont tirées publiquement.
[illegible]

POUR PORT-AU-PRINCE ET ST MARC—Haïti.
Partira positivement le 17 courant, à 8 heures A. M.
Le steamer JASPER, capt. J. M. Raymond, est actuellement stationné au haut wharf du gouvernement, recevant fret et passagers.
Les emigrants dont le passage est gratuit sont priés de venir se faire enregistrer.

ASAMBLEA GENERAL.
Sociedad Ibera de Beneficencia Mutua.
LOS socios se reunirán en asamblea general el Miércoles, 14 actual, a las cuatro de la tarde, en la sala de Orleans.
Esta convocación es, según el artículo 24o sección primera de su reglamento.
Se cuenta con la puntual asistencia de los socios.
Nueva Orleans, noviembre 12 de 1860.
De orden del Presidente,
Félix FUENTES, Secretario.

Société de Musique Classique.
LE 15 octobre, à une assemblée de la Société de Musique Classique, il a été décidé qu'une série de six concerts sera donnée cette saison.
Les listes des concerts, ainsi que celle de la première représentation [illegible].
R. M. Dowell, président, rue Gravier, No 90; Comte Mejan, vice-président, rue Bourbon, No 73; Géo Kogelsted, secrétaire, rue Union, No 30; Louis Fiderit, trésorier, rue Union, No 30.
Nlle-Orléans, 1er novembre 1860.

BAZAR de LUMIERE
6, RUE DE CHARTRES, (près Canal) 6
LA MEILLEURE HUILE DE CHARBON (n'a pas d'odeur ni odeur) qui ait jamais été importée. Elle n'émet ni odeur ni fumée et s'emploie sans danger. C'EST LA LUMIERE LA PLUS BRILLANTE, LA PLUS DOUCE ET LA PLUS ECONOMIQUE DU MONDE.
Prix $1 25 le gallon.
Aussi l'assortiment le plus complet et le plus varié de
Lampes pour huile de charbon
qui existe dans le Sud. LAMPES SANS PAREILLES POUR SUCRERIES ET HABITATIONS, et appareils de gaz. A vendre, en gros et en détail, aux plus bas prix, au No. 6, rue de Chartres.
H. C. COVERT,
Successeur d'ARTEMON HILL

Leçons de chant et de piano.
Mme DE LATOURRETTE.
QUI a tenu l'emploi de première chanteuse au théâtre d'Orléans, offre ses services aux familles et aux professeur de chant et de piano. S'adresser rue Du Maine, No 129, entre Dauphine et Bourgogne.

160 balles tabac de la Havane en feuilles, première qualité, pour robes et tripes, débarquant du packet Maj. Barbour, et à vendre par EDWARD J. HATTES, Rue Tchoupitoulas, No 6, coin Commune.

480,000 cigares.
480,000 cigares de la Havane, débarquant de la goëlette Maj. Barbour, différentes qualités et marques, telles que Cabana, Rey del Rey, Rey Victoria, Flor de Morales, Granadena, Corratino, Rey Reali, Walter Scott, Meridiana, Cima de Orion, Condesa, Flor de Andres, Balsi, Plazas de Oriente, Partagas, etc., etc., à vendre par
EDWARD J. HATTES,
Rue Tchoupitoulas, No 6, coin Commune.

AVIS AUX DAMES.
Maison de confection pour Robes, Mantelets, etc., et atelier pour habillements d'enfants.
MME TOURNERY, venant de recevoir les dernières modes de Paris, a l'honneur d'informer sa clientèle de la ville et de la campagne, qu'elle a transféré son domicile, rue Dauphine, entre Bourbon et Dauphine, où elle sera heureuse de recevoir ses anciennes pratiques et les nouvelles.
Mme TOURNERY continue comme par le passé à exécuter ponctuellement et avec le plus grand soin les commandes qui lui seront adressées.

AVIS.
FORMATION DE SOCIETE.
LES soussignés ont formé une Société pour le commerce des marchandises sèches et de la draperie, sous la raison sociale de
LAZARE, LEVASSEUR & Co.
Leur siège d'affaires sera pour la DRAPERIE, Nos 8 et 10, rue de Chartres, et pour les marchandises sèches, Linge, Souliers et Chapeaux, à la MAISON ROUGE, sur la Levée.
F. LAZARE.
F. LEVASSEUR.
H. DEBOUY.
J. L. AUBERT.
en Commandite.
Par le fait de l'association qui précède la maison connue sous la raison de Lazare & Levasseur, a cessé d'exister depuis le 1er courant.

A vendre.
UNE machine avec son moulin, pour la fabrication de chocolat, ainsi que ses accessoires. A vendre chez Allen Batt, au coin des rues Levée et Chartres.

Couturières en robes demandées.
PLUSIEURS bonnes couturières en robes trouveront immédiatement de l'emploi chez Mme. LEVY, encoignure Carondelet et Canal, au-dessus de la Banque du Crescent-City-Bank.

Demande de domestique.
ON demande à louer une bonne domestique de couleur sachant faire la cuisine, laver et repasser. S'adresser rue du Canal No [illegible].

COUVERTES! COUVERTES!
REÇU par les navires Athens et Allen Batt, de Bordeaux, quarante balles couvertures laine françaises de 3 1/2 points, pour 3 1/2 livres, venant de la célèbre manufacture de J. Granier & Cie de Montpellier, à vendre par
TURCOTTE & BLANCAND,
No 62, rue du Canal et coin Chartres et de la Levée.

COUVERTURES FRANÇAISES
De 3 points et demi.
NOUS offrons aux planteurs à très bas prix, d'excellentes COUVERTURES FRANÇAISES manufacturées expressément pour les habitants et égales à toutes celles qui sont importées.
C. A. BARRIERE & BRO.
rue du Canal, No 130, Batisse Touro

MEUBLES.
86 & 88......Rue Bienville......86 & 88.
M. DE BRUILLE a constamment en magasin un grand assortiment de MEUBLES DE CHOIX de tous modèles et de MEUBLES D'OCCASION qu'il offre AUX PRIX LES PLUS REDUITS. Il appelle sur son stock l'attention du public.
M. DEBRUILLE se charge des réparations de meubles qu'il exécute avec LE PLUS GRAND SOIN et à un bon marché exceptionnel.

BITTER DES ARABES.
CE cordial dont les effets salutaires sont été si bien appréciés par le public, est un des liqueurs les plus demandées dans les cafés, est en vente chez les maisons suivantes:
Dépôt général: F. SANCHO, 229, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.
Succursales: M. RAYMOND, 71, rue du Camp; M. A. CALONGNE, encoignure Royale et Dumaine; et J. LLAMBIAS, encoignure Esplanade et Casacalvo.
Mélangé d'eau-de-vie le Bitter des Arabes forme une boisson très agréable et très rafraîchissante.

SIROP PECTORAL.
SEULE préparation véritablement efficace dans toutes les irritations de la poitrine et de la gorge, telles que rhumes, toux, enrouements, coqueluche, catarrhes, &c.
Avec un seul flacon de ce sirop la toux la plus opiniâtre est arrêtée, et avec trois disparaissent ces longues suites de souffrances et d'insomnies.
Son goût agréable le rend d'une facile administration, et son prix modique (75 cents) le met à la portée de toutes les bourses.
Les personnes qui étudient le chant se trouveront bien de l'usage de ce sirop quand ils veulent éclaircir un organe médiocre de la voix.
A vendre par S. BATTIER, pharmacien, encoignure Dumaine et St Pierre.

FUSILS FRANÇAIS.
Agence des Fusils de Perlet,
Chez A. TEGNIERES, Armurier,
48, rue St Louis.
REÇU par le navire Sadden, du Havre, un premier envoi de fusils, genre Lefaucheux, du prix depuis jusqu'à $150. Outre solidité, élégance de forme et de tir, ces fusils sont infiniment supérieurs aux fusils anglais, et comme prix, cinquante pour cent meilleur marché.
Les canons particulièrement sont rayés tous à laine. L'intérieur et l'extérieur sont d'une exécution parfaite, et exempts des défauts qui auraient ces fusils solides et durables.
Pour le portée, les amateurs pourront les essayer avant de les acheter à l'établissement.
Fournitures de chasse, pistolets, carabines, et réparations d'armes en tous genres.

EN débarquement du navire Mont Vernon, de Marseille—
200 paniers huile d'olive J. Plagnol 12 bouteilles,
[illegible]
A vendre par L. E. DELUZAIN, Successeur de Lorsenbach & Co, 140, rue Royale

Bouteilles. Bouteilles!
250 paniers de 100 bouteilles chacun, à vendre par A. CARRIERE & Co, 67, Vieille-Levée

SUCRES, concassé, pulvérisé et raffiné, à vendre par JOS. H. [illegible], Rue Magazine, Nos 44, 45 et 47

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible], à vendre par S. DE VISSER & Co, 48, rue des Magasins

SUCRE de la Havane—[illegible] caisses sucre blanc et jaune, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co, 48, rue des Magasins

BITTER—[illegible] Bitter des Arabes, à vendre par F. SANCHO, No 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St Philippe.